

-ZE/vo.

Personnel.
Confidentiel.

Ala.
18.12
B

| Monsieur le Président de la Confédération

Monsieur le Ministre de Graffenried

Monsieur Dupont, Conseiller de légation.

Monsieur Luy.

Monsieur le Ministre H. de Torrenté, Washing-^{ton.}

Visite de Miss Willis, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique,
du 5 avril 1955.

1. Corée. N'ayant reçu aucun rapport de Washington, elle aimerait bien savoir ce que la Suisse va faire maintenant. Elle a lu dans la presse que M. de Torrenté a rendu visite à M. Murphy et lui a parlé de Corée.

Je réponds que je n'ai pas de nouvelles récentes du Ministre de Suisse à Washington. Sa seconde visite à Murphy peut s'expliquer assez simplement par le fait que, lors de sa première visite, M. de Torrenté ignorait encore les détails de la procédure à Panmunjom tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil fédéral.

Miss Willis qui est au courant de notre réponse à l'aide-mémoire américain sait que M. Murphy a été très déçu. On comptait à Washington sur un fait accompli que la Suisse créerait en demandant à la Commission neutre de retirer les équipes stables dans la zone neutralisée jusqu'à ce que la réduction massive des effectifs de tous les pays représentés dans la commission n'ait été atteinte.

J'explique en détail les raisons pour lesquelles la Suisse ne pouvait pas se rallier à cette suggestion. Quant à la date de l'ouverture des négociations, nous attendons d'une part la prise de position définitive par la Suède et le retour des équipes mobiles. Ce dernier fait est très important au point de vue tactique. En effet, au moment même où tous les officiers suisses sont occupés par des inspections dues à l'initiative du Commandement américain, une demande de réduction devient insensée.

Miss Willis ne cesse de répéter que son gouvernement est très embarrassé parce que Syngman Rhee provoquera un incident



- 2 -

et les soldats américains devront défendre des officiers tchèques et polonais. L'opinion publique ne le comprendra pas.

Je réplique en invoquant la réaction américaine lorsque, en 1953, nous avons demandé, pour la commission neutre de rapatriement des prisonniers de guerre, le consentement exprès de la Corée du Sud. Alors les Américains s'étaient moqués de nous en relevant qu'ils pouvaient toujours ramener à la raison Syngman Rhee. Aujourd'hui les Américains prétendent le contraire et prennent des attitudes comme s'ils étaient à la remorque de Syngman Rhee. La vérité est que c'est le Commandement américain agissant au nom des forces des Nations Unies et de la Corée du Sud qui a négocié et signé la convention d'armistice. Ce n'est pas aux neutres de proposer des modifications substantielles à cette convention.

2. Commerce ouest-est. Je remets à Miss Willis la liste des contingents suisses à l'exportation qui constitueront ce que nous appelons le courant normal. Elle fera examiner ces listes par les services techniques de l'Ambassade. Elle n'est pas en mesure de se prononcer.

3. Traité d'Etat avec l'Autriche. Je plaide la compréhension pour la nécessité dans laquelle l'Autriche se trouve de se libérer des troupes d'occupation. Le départ des Russes n'est concevable que simultanément avec le départ des troupes alliées. Contrairement à ce que pourrait se produire en Allemagne, le départ des troupes d'Autriche se ferait dans les mêmes conditions tant pour la Russie que pour les Alliés. En effet, des deux côtés les troupes resteront stationnées dans la proximité immédiate de la frontière autrichienne, et les Russes n'enregistreront aucun avantage par rapport aux Occidentaux. En revanche, l'Autriche libre dont les frontières s'étendent très loin à l'est, constituera un exemple vivant de propagande de la liberté et exercera de ce fait plus d'influence sur la résistance en Tchécoslovaquie et en

- 3 -

Hongrie que les bulletins de propagande jetés des avions américains sur le territoire de ces deux pays. Il est donc dans l'intérêt du monde libre de faciliter la conclusion de ce traité entre les Russes et les Autrichiens.

Miss Willis n'est pas d'accord. Bien qu'un veto américain ne paraisse pas vraisemblable parce qu'il mettrait les Etats-Unis dans une position politique fautive, ces négociations directes ne plaisent pas du tout aux Américains pour plusieurs raisons:

- 1) précédent pour le règlement du cas de l'Allemagne;
- 2) renforcement du neutralisme en Europe;
- 3) complications stratégiques pour les forces américaines stationnées en Europe (la rocade nord-sud par le Brenner deviendrait impossible).

3.

7.4.1955.